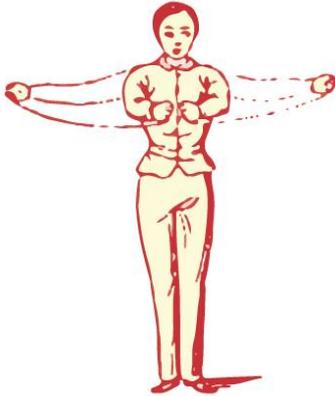


Quand les idéologues se heurtent aux lois

Jacqueline Dhéret



Un article de Julie Clarini, paru dans le *Monde* du 13 mai 2016, a retenu mon attention. La journaliste y interrogeait Justine Lacroix, spécialiste de philosophie politique, qui venait de faire paraître, avec Jean-Yves Pranchère, un ouvrage intitulé *Le procès des droits de l'homme*. Les auteurs y interrogent la pensée de quelques sociologues et idéologues de droite, autour d'une crainte née dans les années 1970 : les droits de l'homme seraient en passe de devenir le credo de nos démocraties. Leur multiplication, le relativisme engendré par les combinaisons complexes des juridictions internationales, allaient couper les citoyens des formes identitaires et nationales, engendrant, de fait une *dé-liaison*, une perte du sentiment du collectif.

Au moment de la signature de la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant en 1989, j'avais été surprise par l'impact considérable et indéniable sur l'opinion, d'une campagne qui suscitait alors l'enthousiasme : l'enfance, comme minorité, devenait terrain de mobilisation, favorisant de fait, comme Irène Théry¹ a su le faire valoir, une idéologie des nouveaux droits de l'enfant. Porteur de risques de régression pour le droit protecteur, ce mouvement n'a pas été sans engendrer une déresponsabilisation des adultes, autour de la notion d'auto-détermination, désormais ouverte à l'enfant. La protection cessait dès lors d'être le premier des droits de l'enfant, remarquait fort justement la sociologue.

Pour les nouveaux réactionnaires, qui ont construit dans les années 80 la dénomination de *droit-de-l'hommisme*, le bien commun, la cohésion étaient menacés par l'apparition d'une nouvelle religion ! Nous entrions dans l'ère de l'absolu juridique, celle des adeptes des droits de l'homme, qui menaçaient valeurs et tradition. Or, le signifiant droit, dit surtout qu'aujourd'hui, les valeurs du droit, ont pris place dans le discours commun : parce qu'il est polysémique, le signifiant construit des chaînes, il produit des significations propres à notre époque. Les semblants sont toujours datés puisqu'ils sont véhiculés par le Discours du Maître qui trouve encore des endroits où se loger. La psychanalyse apprend à l'analysant à ne pas s'y fixer. Elle nous apprend que ce ne sont pas les semblants qui nous dominent mais les modes de jouir. Là où je constate que ça ne s'arrange pas, je suis porté au *pré-jugé* !

On voit mieux, trente-cinq ans après, ce que la dénonciation de la prolifération des droits cachait : la crainte de la dissolution de la famille traditionnelle et le vœu d'en rester à des formes identitaires fermées, nationalistes. On peut penser que ces intellectuels et éditorialistes se sont retrouvés à militer contre le mariage pour tous et l'on songe à Sigmund Freud qui écrivait dans *Malaise dans la civilisation*, qu'il y en aura toujours pour se comporter comme

¹ Théry I., *Autorité, responsabilité parentale et protection de l'enfant*, Lyon, Chronique sociale, 1992.

le fait le paranoïaque : « Chacun de nous, sur un point ou sur un autre », veut corriger, « au moyen de rêves, les éléments du monde qui lui sont insupportables »².

Quand le symptôme Nom-Du-Père apparaît dans sa dimension de semblant, on trouve toujours des réactionnaires pour aborder ce qui vacille, à partir d'outrances langagières. On trouve aussi, fort heureusement, des cliniciens et des chercheurs pour savoir faire, sans panique, avec ce qui dans la civilisation, fait crise et convoque, toujours, des radicalisations fermées au débat. Lorsque nous avons, à Bruxelles, travaillé sur le signifiant « victime ! »³, personne ne pensait dénonciation des droits. Le parti pris était déjà celui de « La clinique hors norme »⁴, celle qui n'aime pas les lexiques et qui se garde de privilégier les grandes abstractions. Dans ces journées de Pipol 7, je n'ai entendu personne lire une situation particulière à partir d'un phénomène général qui expliquerait, en lien avec les avancées du droit, le malaise de la victime. De même, je n'ai pas entendu de cas de radicalité revendicative dont nous pourrions dire : « l'*alpha* et l'*omega* de toute politique aujourd'hui c'est le droit et voyez les dégâts que cela génère ! »

Le réel que convoque l'inconscient dans sa dimension politique est complexe. L'expérience clinique nous aide à soutenir le un par un, dans un rapport à l'Autre. Là où il n'existe pas, l'opinion le reconstruit à partir de signifiants que le sens commun, met en place de vérité. Nous ne cherchons pas à classer, à expliquer mais à lire et nous savons être vigilants dans nos façons d'interpréter. Faire de la clinique, c'est un peu comme faire de l'histoire : c'est se mettre au service des discontinuités, des ruptures, en se méfiant des *a priori* !

² Freud.S., *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1981, p. 27.

³ Pipol 7, juillet 2014.

⁴ Pipol 8, juillet 2017.